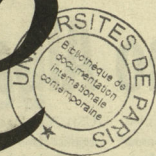


le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
15 au 21 février 2001



10 FF
1,52 €

Procès en appel du démontage du McDo L'action directe en procès à Montpellier

C'EST LE 16 FÉVRIER QUE les militants de la Confédération paysanne passeront pour la deuxième fois en procès à Montpellier, suite au démontage du McDo de Millau en 1999. Déjà jugés en première instance, l'été dernier à Millau, la petite dizaine de militants paysans avait été condamnée à des peines de prisons. Ce premier procès avait mobilisé des dizaines de milliers de personnes qui, de toute la France étaient venues apporter leur soutien et affirmer leur opposition à la toute puissance des marchés. Les militants de la « Conf » ayant fait appel, le procès de Montpellier sera l'occasion d'une nouvelle mobilisation. Une mobilisation de soutien aux inculpés, mais aussi un nouveau rendez-vous contre la mondialisation du capital.

Toujours la répression

L'utilisation de la répression pour casser la contestation n'est pas à proprement dit une nouveauté. Par contre, depuis quelques années, on voit la justice remplacer ou compléter de façon quasi systématique la répression policière. Ainsi les militants qui sont déferés devant les tribunaux pour leurs actions sont de plus en plus nombreux. Un nombre croissant de grèves finissent devant les juges. De nombreux militants sont poursuivis pour délit de solidarité avec la lutte des sans papiers.

Cette nouvelle forme que prend la répression est très perverse car elle a pour effet de nier le caractère politique de telle ou telle action pour la renvoyer à un phénomène délictueux. Cela présente l'avantage pour ceux qui nous exploitent et nous gouvernent de fixer un cadre pour l'action politique ou syndicale. L'État à travers la justice, définit quelle action est légitime ou pas. Évidemment, la plupart des actions directes des exploités tombent sous le coup de la loi. Une barrière est ainsi placée entre ce qui relève de l'action acceptable et du fait délictueux. Il est clair que cette barrière permet de limiter la possibilité pour l'ensemble du mouvement social de réagir directement contre ses oppresseurs. La norme qui est imposée à nos mouvements sociaux est d'accepter les règles du jeu fixées par l'État et les patrons.

ISSN 0026-9433 - N° 1232

M 2137 - 1232 - 10,00 F



Pour ne pas voir nos luttes criminalisées, nous devons faire preuve d'une solidarité sans faille avec les victimes de la répression policière ou judiciaire pour réaffirmer systématiquement le caractère politique de nos actions militantes. Dans le cas des procès contre la Confédération paysanne, la forte mobilisation qui entoure les inculpés, permet de ne pas se laisser déposséder du discours politique au profit d'une vision strictement judiciaire de l'action syndicale. C'est une leçon dont il faut s'inspirer

aujourd'hui le capitalisme. Les attaques contre les droits sociaux (retraites, chômage, services publics, précarité) sont là pour ouvrir les yeux à tout un chacun sur les intentions du patronat. Les désastres écologiques dus à de grands groupes industriels comme Total, ou les menaces sur la santé publique dues à la recherche du profit (vaches folles, OGM...) augmentent à juste titre le sentiment d'une urgence à changer de cap.

Face à l'absence de perspectives

sactions financières (taxe Tobin).

Il n'y a pas de capitalisme à visage humain

Soyons clairs. La taxation des flux de capitaux ne remet en cause rien sur le fond. L'exploitation capitaliste au nord comme au sud ou à l'est n'en sera pas moins féroce. Rogner un peu les marges bénéficiaires du capital (0,05% des flux financiers), ne changera rien aux catastrophes sociales et écologiques dues à la recherche permanente du profit. Si une volonté s'exprime clairement pour ne plus supporter la destruction de nos vies, c'est à la notion même de profit qu'il faut s'attaquer. Le capitalisme n'est pas réformable, il ne peut pas exister sans inégalités. L'exploitation des hommes et des femmes n'amènera jamais l'égalité et la liberté entre les êtres humains.

Quant au contrôle citoyen, il apparaît bien comme une gageure. Contrôler le marché grâce à l'État relève de la myopie. Cela revient à croire que l'État qui gèrera le capitalisme demain

peut être différent de celui qui le gère aujourd'hui. Cela revient à croire qu'une élite politique peut représenter nos intérêts en gérant le capitalisme contre les élites économiques. D'ailleurs, les politiques français ne s'y sont pas trompés en allant en masse à Porto Alegre. Il ont bien compris que ce mouvement pouvait leur redonner une légitimité que leur fonction (gestionnaire du capital) et les dérives qui lui sont inhérentes (affairisme) avaient largement contribué à détruire.

Pour nous, ces mouvements contre le pouvoir des marchés, peuvent être porteurs d'espoir. Notre action doit pouvoir s'alimenter de ce qui émerge de positif dans ces luttes, à savoir un refus de la folie capitaliste et la volonté de reprendre nos vies en main. Pour autant ce mouvement devra s'éloigner des tentations réformistes pour s'engager clairement dans une lutte anticapitaliste et éviter de recréer les élites politiques qui enterrent nos espérances.

Stéphane. — Groupe « Un Autre Futur » (Montpellier)



pour réagir aux attaques que le mouvement social subit.

Mondialisation

Au-delà du soutien aux militants inculpés, les manifestations qui auront lieu les 15 et 16 février à Montpellier, seront une occasion de plus pour les anti-mondialisation de faire entendre leur voix. En effet on assiste depuis maintenant deux ans à l'émergence d'une contestation du pouvoir économique mondialisé. Cette contestation qui gagne en popularité est traversée par des conceptions assez divergentes. Ce qui la fédère pour le moment et assure son succès aujourd'hui, c'est la conscience diffuse que l'économie de marché mondialisé nous détruit. Tout un chacun peut ressentir la force qu'a

offertes par les partis gestionnaires du capitalisme et à la méfiance qu'inspire leur affairisme, le mouvement anti-mondialisation se construit à côté d'eux. Pour autant que l'on puisse relever une aspiration à remettre l'individu au centre des décisions et l'éthique au centre du fait politique, ce mouvement n'arrive pas à rompre clairement avec la représentation politique. Au contraire, nombre de forces engagées dans ce mouvement aspirent à donner une place prépondérante aux politiques en réclamant une intervention plus importante de l'État. De la même façon, ces forces refusent une rupture avec l'économie de marché, souhaitant réformer les aspects dévastateurs de celui-ci en confiant à l'État le soin de réguler le marché. L'archétype de cette démarche est la volonté d'instaurer une taxe sur les tran-

EDITORIAL

Nous avons déjà dénoncé dans ces colonnes le scandale de la réforme des retraites. Après l'ultimatum du MEDEF, après l'appel à la mobilisation des travailleurs le 25 janvier dernier sans suite réelle, après les non dits complices d'une gauche plurielle acquise à la volonté patronale, voilà donc qu'en quelques heures de négociation bidon le voile se déchire sur les choix réels des uns et des autres.

Celles et ceux qui s'illusionnaient sur l'existence d'un front syndical uni face au MEDEF en sont pour leurs frais. La CFDT persiste et signe dans sa stratégie de cogestion. Son objectif est la normalisation des luttes sur le modèle social-libéral allemand et la Confédération européenne des Syndicats dont elle est le fer de lance en France. La CFTC suit. FO, adhérent à la même CES, essaie de noyer le poisson mais s'inscrit aussi dans cette dynamique là. La CGT, tout nouveau troisième larron de la CES en France, est prise dans ces contradictions. Forte d'une longue tradition de luttes et de refus de signer les accords contraires à l'intérêt de ses mandants, elle a toujours été vigilante à ne jamais dépasser la limite qui la ferait basculer dans une logique de rupture face aux classes dominantes. Nous savons qu'elle n'aura pas la volonté d'impulser une mobilisation sociale pour modifier les rapports de forces actuels.

Tout ce remue-ménage médiatique a l'allure d'une campagne calculée et organisée. Elle vise à répandre l'idée que nous n'échapperons pas au recul de la retraite à 65 ans. État, patronat et syndicats dits représentatifs, mettent en scène une parodie de lutte pour faire accroire que chacun d'eux fait tous les efforts possibles et que le nouveau compromis qu'ils préparent aura pris en compte nos intérêts. Les travailleurs sont-ils dupes de ces manipulations? Les créations de plus en plus nombreuses de structures syndicales dissidentes, les prises de conscience individuelles et collectives d'une nécessaire alternative au capitalisme et à l'État nous conforte dans l'idée que la partie est loin d'être jouée, quelle que soit l'apparente léthargie des revendications aujourd'hui. De temps à autres une grève nous révèle la force des colères retenues. Les plus belles luttes sont à venir et nous en sommes partie prenante.

F°P.2520

vive la commune !

Spezzano Albanese : l'expérience communaliste

SPEZZANO ALBANESE N'EST PAS une grande ville, mais, comparée aux autres villes de la Calabre, elle n'est pas non plus si petite : elle compte 10 000 habitants. Elle est située dans une zone principalement agricole. Ceux qui possèdent quelques parcelles de terrain peuvent vivre avec difficulté de leur travail en produisant des agrumes, des pêches ou des olives. Par contre, ceux qui n'ont rien vivent surtout de travail au noir pour les grands propriétaires terriens ou dans de petites structures de transformation et de commercialisation de la production agricole. Il y a aussi du travail au noir dans le bâtiment. Le secteur tertiaire est assez développé. Spezzano étant un centre autour duquel gravitent d'autres villages calabrais. Enfin, il n'y a pas d'industrie et le chômage est élevé.

Naissance de la FMB de Spezzano Albanese

La Fédération municipale de base (FMB), est la résultante d'une présence anarchiste très enracinée sur le territoire depuis le début des années 70. À cette époque, l'administration de Spezzano Albanese était aux mains des communistes et elle n'avait rien à envier aux pratiques des démocrates-chrétiens dans le domaine de la corruption, du vol et du clientélisme. En ce qui concerne la répression, elle appliquait la logique des pays du « socialisme réel » (le maire interdisait les manifestations politiques sur la place centrale et n'accordait les salles municipales qu'au PC).

Le groupe anarchiste, qui venait de se constituer, s'est opposé d'une manière ferme à cette politique, pendant que les autres partis de la minorité du conseil (Démocratie chrétienne, parti socialiste italien et mouvement social italien), installés dans une situation qui leur procurait des faveurs, ne faisaient que défendre leur propre boutique.

À cette époque, les anarchistes ont commencé à favoriser la création de structures de base composées d'étudiants, de chômeurs et de travailleurs qui s'intéressaient particulièrement aux questions de santé, d'environnement et d'urbanisme.

Dans la deuxième moitié des années 70, naissait au sein du mouvement anarchiste italien la proposition de reconstruire l'Union syndicale italienne

(USI). Au congrès de Gênes, en 1978, organisé dans ce but, deux positions se sont affrontées qui ont abouti à la fois à la constitution de l'USI et à celle des Comités d'action directe (CAD).

À Spezzano, en 1979, les structures de base se regroupent dans une organisation qui prend le nom d'USZ (Union syndicale de zone) qui n'adhèrent ni à l'USI ni aux CAD. Cette organisation, entre très vite en conflit avec la mairie du fait de son travail de contre-information par rapport aux décisions de celle-ci. Par exemple, les anarchistes de l'USZ n'ont pas eu à attendre la farce de la « révolution des mains propres » pour montrer, preuves à l'appui, la corruption et les scandales de l'administration. Ils portaient sur la place publique les décisions municipales, faisaient des expositions et des meetings publics pour dénoncer la gestion municipale.

Exemple de quelques luttes menées par l'USZ

— celle des veuves et des orphelins pour obtenir les aides qui leur étaient dues, mais étaient détournées par la mairie.



— dénonciation du fait que le maire percevait des indemnités qui auraient exigé un don d'ubiquité (le même jour, à la même heure et dans des lieux différents, il était supposé participer à une réunion en tant que maire et à une autre en tant que président de l'USI).

— dénonciation de la vente à des privés de terrains définis par le POS (Plan d'occupation des sols) comme espaces verts.

— lutte du quartier San Lorenzo con-

tre la construction d'un bâtiment qui bloquait la sortie de deux routes du quartier.

— dénonciation de la constructions d'appartements, encore sur une zone prévue pour des espaces verts, dont deux étaient réservés au maire et à un de ses adjoints.

— lutte pour l'attribution de logements HLM.

— lutte pour la liberté de penser et d'expression et pour la reconquête de l'espace social.

Pour réprimer ce type d'initiatives, faire taire les anarchistes et diviser le mouvement libertaire, la mairie utilise différentes formes de répression : chantage, menaces, clientélisme, plaintes pour occupation abusive de la place publique et de la salle du conseil municipal.

En 1992, survient un vrai tremblement de terre politique. L'administration communale (PCI) est décapitée par la magistrature pour avoir embauché un employé de l'école d'une manière illégale. Cette situation est le symbole pour l'opinion publique de la justesse de toutes les mobilisations menées par les anarchistes jusque là.

L'USZ avait disparu à cause de la répression qu'elle avait subie, mais une organisation anarchiste existait toujours. Après un meeting anarchiste très suivi, est née dans la ville une forte exigence de construire une alternative face à la gestion scandaleuse de ceux qui exerçaient des responsabilités publiques depuis 20 ans. Il fut alors proposé aux anarchistes de créer une liste alternative. Ceux-ci, qui avaient mené de nombreuses campagnes abstentionnistes, face à cette situation, ne voulurent pas proposer un abstentionnisme seulement idéologique. Et c'est alors qu'après de nombreuses discussions naît l'idée de la FMB (Fédération municipale de base).

Et pendant que les partis politiques préparent leurs listes en vue de recueillir les suffrages de la population, les anarchistes commencent à expliquer encore une fois pourquoi ils ne veulent pas se présenter et proposent une structure communaliste de base à la fois alternative à l'administration communale pour la résolution des problèmes de la ville et alternative au syndicalisme institutionnel pour la défense et l'avancée des inté-

rêts des travailleurs, des chômeurs, des étudiants et des retraités.

Ils proposent en définitive une structure autogestionnaire de contre-pouvoir à tous ceux qui voulaient se retrouver, discuter et trouver des solutions alternatives aux problèmes sociaux avec une méthodologie de base et libertaire.

Pendant la campagne électorale, ils font la proposition de créer un comité pour promouvoir une fédération municipale de base. Lors d'une assemblée générale, ils commencent à recueillir des adhésions à la FMB, non seulement parmi les anarchistes et leurs sympathisants mais aussi parmi des personnes qui, si elles ne rejetaient pas les élections, étaient d'accord avec la proposition de la création de la FMB, parce qu'elles ne voulaient pas donner des chèques en blanc aux candidats et sentaient la nécessité de s'auto-organiser pour les contrôler.

La FMB est née ainsi. Elle s'est constituée comme contre-pouvoir, alternative

autogestionnaire, germe d'autogouvernement face à la gestion institutionnelle et verticale du territoire et du social.

Quelle est la structure de la FMB et qui sont ses adhérents ?

L'adhésion à la FMB ne se fait pas sur la base d'une idéologie politique spécifique, sur la race, le sexe, la religion, une vision philosophique, mais comme travailleurs, chômeurs, étudiants, retraités et citoyens. La seule exigence est celle de l'acceptation des méthodes libertaires et de la praxis autogestionnaire. La FMB n'est pas une organisation liée à un parti. Dans les campagnes électorales, elle ne prend parti pour personne et ne présente pas de liste. Ses membres qui ont des charges publiques ou de direction dans d'autres organisations ou qui se présentent aux élections ne peuvent pas avoir des charges exécutives dans la FMB.

Vive la commune !

Ici même, comme au Nord ou au Sud, les populations se réapproprient leur vie, construisent élaborent des espaces communautaires alternatifs à petite échelle, à celle du village ou du quartier. Il ne s'agit ni d'« l'haïque », ni de marginalité mais bien de pratiques autogestionnaires intégratives.

Ce sont ces expériences que nous voulons discuter avec vous et que nous présentons dans la série d'articles initiée aujourd'hui, ainsi qu'à travers de réunions-débats, à l'initiative des groupes fédérés, dans toute la France.

Fédération anarchiste

Gérons la ville nous-même !

Quelles alternatives à une citoyenneté passive ?
Qu'est ce que le communalisme libertaire ?

Des pratiques alternatives autogestionnaires se mettent en place dans la commune en matière de transport, de culture, d'éducation, de participation à la gestion municipale. C'est de cela et de bien d'autres choses encore que nous vous invitons à partager, à discuter, à réfléchir, à élaborer dans les villes suivantes :

Nice : le 1^{er} mars à 20 h « Aux diables bleus » ex-caserne Saint-Jean d'Angely, Bd des Diables Bleus avec la participation de Wally Rosell.
Toulon : le 2 mars à 18 h au Café-Lecture 17 rue d'Antrechaus, Communalisme et transports gratuits avec la participation de Patrick Sastre et Wally Rosell.

La Rochelle : le 2 mars à 20 h 30 avec la participation de D. Lestrat.
Quimper : le 2 mars, 20 h 30, intervenant : J-P Tertrais.

Lille : 3 mars, 15 h au CCL, 4 rue de Colmar avec Dominique Lestrat.
Lannion : le 3 mars, 15 h, Centre Jean Savidan, intervenants : J-P Tertrais et Thyde Rosell.

Marseille : le 3 mars à 19 h à L'huilerie occupée 95 rue du commandant Mages 1^{er} arrondissement avec la participation de Patrick Sastre et de Wally Rosell.

Rouen : le 8 mars, 20 h30 avec la participation de Dominique Lestrat.
Nantes : le 9 mars, 20 h 30, 17, rue Paul Bellamy (avec la participation de personnes du SCALP sur les luttes pour les transports gratuits et d'un animateur d'une expérience de jardin autogéré à Couëron). Intervenants : J-P Tertrais et Dominique Lestrat.

Rennes : le 10 mars, entre 15 h et 19 h, Maison de quartier de Villejean. Intervenants : J-P Tertrais, Dominique Lestrat et Wally Rosell
Strasbourg : mercredi 21 mars à 20 h à la Maison des Associations (rue des orphelins) avec Dominique Lestrat.

Metz : jeudi 22 mars 20 h à la salle Robert-Ochs à Metz avec D Lestrat.

Le communalisme libertaire en acte !

Des pratiques communalistes autogestionnaires existent en Italie : nous avons invité Dominico pour qu'il nous présente les travaux de la fédération municipale de base à Spezzano albanese ainsi que les foires à l'autogestion qui regroupent régulièrement un ensemble d'espaces autogestionnaires. Quelle est l'implication des anarchistes dans ces initiatives ? Quels intérêts ont-elles pour les anarchistes ?

Lyon : samedi 3 mars (conférence à 16 heures salle Latreille, 9°).
Avignon : dimanche 4 mars. **Clermont-Ferrand** : lundi 5 mars.
Grenoble : mardi 6 mars. **Chambéry** : mercredi 7 mars. **Chalon-sur-Saône** : jeudi 8 mars. **Besançon** : vendredi 9 mars. **Dijon** : samedi 10 mars. **Paris** : dimanche 11 mars, conférence de 14 h à 18 h à l'AGECA (177, rue de Charonne).

le monde libertaire Rédaction-Administration : 145, rue Amelot 75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08 Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif (hors série inclus)	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 45 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 105 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 195 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 350 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)
Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Pays A partir du n° (inclus).
Chèque postal Chèque bancaire
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : J. Toublet
Service abonnement : 02 35 84 27 17
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Hebdo 1 (Bernay).
Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - Hebdo 1
Diffusion N.M.P.P.

de la Fédération municipale de base

Actuellement, les travailleurs adhérents de la FMB viennent principalement de l'enseignement, de l'administration, de l'agriculture, du bâtiment, d'entreprises de nettoyage, de l'informatique. Elle compte également parmi ses membres un certain nombre de retraités.

La FMB est divisée en unions professionnelles qui agissent sur le monde du travail et en unions civiques qui travaillent sur les problématiques territoriales comme l'urbanisme, l'environnement, les services, etc. Sur toutes ces problématiques, les unions de la FMB discutent publiquement en assemblées qui débouchent sur des propositions dont doivent tenir compte, qu'ils le veulent ou non, les élus.

La FMB, étant une structure autogérée, n'a pas d'organismes dirigeants. Les décisions y sont prises de manière autonome dans les assemblées de chacune des unions. L'assemblée générale des membres de la FMB a lieu une fois par an. Elle discute et coordonne les décisions déjà prises dans les unions professionnelles et dans l'union civique. Elle élit un comité exécutif qui a pour charge de coordonner et exécuter les décisions prises dans les assemblées. Les décisions y sont prises à la majorité. La minorité peut ne pas exécuter les décisions et exprimer publiquement son désaccord même par des initiatives publiques. Par contre, elle ne peut empêcher l'exécution des décisions prises par la majorité. La différence entre la FMB et les organisations de masse institutionnelles est qu'alors que les secondes délèguent aux institutions hiérarchiques la gestion politique du social en se limitant aux luttes revendicatives, la première refuse de déléguer aux autres la gestion du social. Elle mène des luttes revendicatives mais met également en œuvre des expérimentations autogestionnaires pour arriver à une alternative sociale communaliste, fédéraliste et libertaire.

Comment la FMB agit dans le social : quelques exemples d'intervention territoriale

• Monde du travail et services

La FMB n'a jamais été de ceux qui défendent aveuglement les services sociaux de l'État tout en ne défendant pas non plus le système néo-libéral. Elle sait que les deux systèmes sont porteurs de clientélisme, corruption, profit et exploitation. La FMB soutient et pratique l'alternative autogestionnaire. À l'organisation du travail capitaliste ou étatique, elle oppose l'organisation du travail coopératif. Elle ne se réfère pas au système coopératif qui s'est développé dans la société capitaliste, système comprenant d'énormes structures et basé sur le profit et l'exploitation. Au contraire, elle se réfère au concept originel du mouvement coopératif basé sur la solidarité, le mutualisme et l'égalité.

• La coopérative « Arcobaleno »

Quand la mairie a rendu public son intention de privatiser le service de ramassage des ordures, et de licencier le personnel, la FMB s'est publiquement opposée au projet et a créé, avec le personnel devant être licencié, une coopérative de production et de service, la coopérative Arcobaleno, qui ont rejoint depuis d'autres jeunes au chômage. Aujourd'hui, les activités de la coopérative vont de la peinture au nettoyage, en passant par divers services.

• Taxe communale

Des assemblées publiques appelées par la FMB se réunissent avant la discussion du budget municipal. Y sont discutés l'importance des impôts et leur utilisation. Le but est de faire des contrepropositions à celle de la mairie.

Certaines de ces assemblées ont considéré comme illégitimes les décisions municipales.

• Le district

D'autres initiatives de la FMB ont consisté à faire des assemblées, où étaient présents les maires des différentes communes, pour discuter de propositions sur la gestion des services, la production et l'environnement dans le cadre du district.

gestion collective et coopérative par les différentes communes du district. Un important débat a encore lieu aujourd'hui sur cette question et la faillite de la société thermique lui donne une grande actualité.

Cette expérience peut-elle être transposée dans une plus grande ville ?

Dans une petite ville, il est sans doute beaucoup plus facile d'avoir une vision complète des problèmes qu'affronte la collectivité. Il suffit qu'une initiative parte d'un petit groupe pour toucher l'ensemble de la population. Dans une grande ville, la situation est différente. Il



• Contre la construction d'un tunnel pour débarrasser les wagons de chemin de fer de l'amiante

La lutte qui a le plus rassemblé la communauté du district a été sans doute celle contre la construction d'un tunnel pour débarrasser les wagons de chemin de fer de l'amiante, wagons qui servaient pour tout le sud de l'Italie. L'entreprise Niagara de Carpi di Modena voulait construire ce tunnel dans la gare de Spezzano à quelques kilomètres des thermes, au milieu d'une agriculture florissante d'agrumes, de pêchers et d'oliviers. Les appels à l'unité d'action lancés par la FMB ont culminé dans une grande assemblée populaire organisée par le comité citoyen contre l'amiante. Ils ont obligé le maire de la commune de Spezzano Albanese à refuser la construction du tunnel. Cette mobilisation a également obligé l'entreprise Niagara à faire ses valises. La communauté du district a obtenu cette victoire par l'action directe.

• Pour une gestion communautaire des thermes

Les thermes ne sont pas un problème nouveau pour Spezzano. Le 3 mars 1923, la mairie de l'époque a donné à un privé la concession de la source d'eau minérale de Spezzano. Jusqu'à aujourd'hui, les diverses équipes municipales se sont désintéressées des thermes qui ont toujours été gérés par des privés, plus soucieux de récupérer des financements publics que de développer cette richesse. Plusieurs fois, le mécontentement de la population face à cette situation s'est manifesté, stimulé le plus souvent par la présence anarchiste. Mais des compromis entre la mairie et les succès gestionnaires des thermes ont toujours permis d'étouffer ce mécontentement. Dans les derniers temps, la FMB a reposé le problème avec des manifestations publiques, des expos, des meetings et des assemblées où a été proposée la municipalisation des thermes et leur

est déjà difficile pour un petit groupe d'avoir une vision claire, détaillée et globale de toute la problématique sociale et, pour ce qui est de toucher toute la population, c'est encore plus dur. Mais si un groupe ou encore mieux des groupes commençaient à intervenir sur les problématiques de quartiers, ils pourraient certainement, avec le temps, toucher tous les habitants. Au fond, une petite ville ne correspond-elle pas à un quartier dans un grand centre urbain ? Donc commencer à intervenir dans une zone déterminée pour après s'élargir aux autres zones devrait permettre d'arriver au même résultat que celui que réussit à avoir une communauté de 8 000 personnes. Sur notre territoire, du district et de la province, l'expérience de la FMB est en train de susciter un grand intérêt : à San Lorenzo del Vallo, pays proche de Spezzano, s'est constituée il y a peu une FMB. Dans le même temps, nous sommes sollicités par d'autres groupes de citoyens de la province de Cosenza intéressés par le discours municipaliste de base. L'expérience de la FMB suscite un vif intérêt : dans différentes localités d'Italie ont eu lieu des rencontres sur le thème du municipalisme. Par ailleurs, la présence de la FMB dans certains congrès nationaux consacrés au municipalisme est significative. Des interviews sont réalisées par des revues et journaux libertaires, tant nationaux qu'internationaux.

Force du communalisme par rapport à d'autres propositions de fédéralisme et de gouvernement local

Le problème à résoudre vis-à-vis des différentes propositions de fédéralisme et de gouvernement local qui naissent aujourd'hui dans différents lieux est sans doute celui de comprendre les quelles proposent un réel fédéralisme et

lesquelles ne proposent qu'une décentralisation ou une tendance à la sécession. Le municipalisme de base, ou mieux le communalisme, est sans doute la proposition la plus cohérente. Le communalisme représente une réelle alternative autogestionnaire à la société de domination. L'initiative part de la base, aussi bien au niveau professionnel qu'au niveau territorial avec pour but la construction d'une société horizontale et autogouvernée, capable de remplacer la société étatique et verticale par un réseau de communes libres fédérées dans une coopération solidaire et mutualiste. Le communalisme se base sur une pratique libertaire liée à l'idée du gradualisme révolutionnaire : il ne fuit pas les contradictions et les conflits générés par la société de domination, au contraire il s'insère dans le terrain de la lutte sociale pour la défense des intérêts immédiats des classes exploitées. Il a pour but, dans le même temps, de commencer à construire ici et maintenant les fondements de la société libre de demain.

Expériences proches de celle de Spezzano en Italie et ailleurs : affinités et différences

Des expériences différentes et diversifiées de l'autogestion sont présentes en Italie et dans d'autres pays. Ces expériences ne sont pas vraiment analogues à celle de la FMB mais elles en sont certainement similaires par certaines caractéristiques.

Présentes dans le champ économique, politique et social, elles constituent un archipel alternatif à l'organisation hiérarchique de la société de domination. Notre expérience communaliste, à la différence des autres expériences proches auxquelles on prête une attention critique, ne croit pas à la possibilité de construire le municipalisme autogestionnaire par la participation aux élections.

Nous pensons que le communalisme, comme projet révolutionnaire profes-

sant l'action directe pour résoudre les problèmes sociaux, ne peut pas être conçu comme un parti ou un mouvement qui vise à être élu pour imposer son programme. Penser que le communalisme puisse contribuer à la construction d'un grand mouvement autogestionnaire et fédéraliste en participant aux élections est, à notre avis, une illusion, pire un paradoxe. Nous sommes convaincus que ces pratiques amèneraient les toutes jeunes structures communalistes sur le terrain de l'ennemi (l'État) contre lesquelles elles se sont formées. Rentrer dans les méandres de la légalité étatique mènerait ces structures au suicide. Par contre, nous ne pensons pas que le communalisme doit utiliser l'abstentionnisme comme « principe ».

Qu'est-ce qui est le plus utile pour la pratique communaliste : que beaucoup de gens n'aillent pas voter, comme du reste ça se passe déjà dans de nombreuses démocraties occidentales, mais s'isolent chez eux en laissant toute faculté au pouvoir de faire ce qu'il veut ? Ou, au contraire, que beaucoup de ceux qui vont voter, convaincus pourtant de ne pas donner des chèques en blanc, se joignent aux structures autogestionnaires ?

En somme, nous sommes convaincus que l'activité communaliste doit se tenir à l'écart des logiques électorales et abstentionnistes, pas des débats qui agitent la commune. En effet, c'est seulement à travers sa propre activité sociale sur les problèmes collectifs et territoriaux, faite de propositions et initiatives réellement alternatives à la démagogie du rituel de la délégation, qu'elle pourra contribuer de manière cohérente à la construction d'une pratique fédéraliste libertaire. Enfin, selon nous, la praxis communaliste doit refuser à la fois la logique du révolutionnarisme millénariste et les logiques qui peuvent aboutir au réformisme. Elle doit se projeter dans le quotidien pour briser le pouvoir et l'exploitation par la construction graduelle du fédéralisme libertaire, ici et maintenant.

Fédération municipale de base de Spezzano Albanese

Faits d'hiver Une ambulance pour la Comunidad del Sur

Le groupe Los Solidarios est un groupe non labélisé de libertaires ordinaires, c'est-à-dire de cœur.

Il a pour objectif (unique) de financer une fois (une seule) par an l'édition d'un livre digne d'intérêt pour les libertaires et d'en offrir, sans conditions ni arrière pensée, les bénéfices éventuels à une œuvre libertaire.

En octobre dernier, les Solidarios et les Solidarias ont donc financé l'édition de Mujeres Libres (ouvrage collectif paru aux éditions du Monde Libertaire) et ont fait le choix d'aider la communauté del Sur de Montevideo en Uruguay.

Plusieurs membres de cette communauté libertaire sont, en effet, en train de mettre en place une organisation alternative au niveau de la santé (Laura œuvre comme sage femme) pour les habitants des quartiers environnants et ont besoin d'argent pour acheter une ambulance.

En janvier 2001, plusieurs membres des Solidarios se sont, donc, rendus à Montevideo et ont remis à la communauté del Sur un chèque de 35 000 F (20 000 F de la part des Solidarios, 12 000 F de la part de l'AEL de Toulouse, 1500 F de la part d'un collectif de chômeurs de l'Ariège et 1500 F de la part d'un camarade).

Il manque encore quelques sous pour acheter l'ambulance.

Alors, si le cœur vous en dit ! (1)

Jean-Marc Raynaud

(1) Chèques à l'ordre de Thérèse Preux à envoyer à Los Solidarios, c/o Bonaventure, 35 allée de l'Angle, Chaure, 17190 St Georges d'Oléron

Forum économique mondial

Succès anticapitaliste, répression étatique

AL'APPEL DE LA COORDINATION anti-OMC de Suisse et de plus de 80 groupes et organisations politiques et syndicales internationales, dont la Fédération anarchiste, de nombreuses actions et manifestations étaient prévues pour empêcher la tenue du World economic Forum, cette réunion annuelle de puissants, de « maîtres du monde » comme ils se plaisent à se dénommer eux-mêmes. La répression de la contestation a été spectaculaire et d'une exceptionnelle intensité, marquant un pas dans la lutte du pouvoir contre la dissidence. Comme à l'habitude, les médias institutionnels ont joyeusement occulté, et désinformé, préférant les simagrées « citoyennes » de Porto Alegre aux milliers de manifestant-e-s anticapitalistes rassemblés en Suisse et aux frontières.

payer une dépanneuse pour récupérer la voiture endommagée par les flics.

Volonté répressive de l'État...

Samedi 27 janvier, jour de la manifestation internationale à Davos, avec environ 500 manifestant-e-s, nous prenons le train jusqu'à Landquart, à 50 km de Davos et sommes bloqués à la gare transformée en un véritable centre de rétention pour l'occasion : flics, blindés, barbelés tous azimuts... Nous descendons sur les quais et bloquons toutes les voies, demandant un train pour Davos. Face au refus prévisible de la police, nous exigeons un train pour retourner sur Zurich. Nouveau refus. Nous tentons alors de rejoindre l'autre convoi, bloqué sur l'autoroute, à quelques kilomètres de là, en cou-

fenêtres de la bourgeoisie et des multinationales à Zurich, nous attaque sans sommations, de manière très brutale, sans aucune provocation de notre part, à coup de gaz lacrymogène, de balles en caoutchouc et de canons à eau. En réponse quelques vitrines de banques volent en éclat. La violence de l'État est omniprésente, nombre de journaux suisses la dénoncent. Nous nous réfugions dans le vieux Zurich, puis nous nous frayons un chemin jusqu'à la gare, où nous retrouvons le reste des manifestants venus par la route. Nous sommes alors presque 3000, sans compter tous nos camarades bloqués ou refoulés aux frontières. Alors que nous tentons de faire retomber la pression en faisant la fête autour d'un camion sono, la « radical rave », la police nous attaque une seconde fois. Cette fois-ci, les manifestants ripostent : il était hors de question d'accepter de nous disperser : il s'agissait de défendre notre droit fondamental de manifester. Après une heure d'affrontement, la police réussit à grand renfort de violence de nous ramener vers les quartiers pauvres, là où elle voulait nous cantonner. Ce qui lui importait avant tout, c'était défendre les lieux du fric et du pouvoir. Pendant la soirée, 121 personnes seront arrêtées, toutes seront relâchées, mais certaines après deux jours de garde à vue. Les procès sont à suivre, surtout pour les Suisses. Deux personnes finiront à l'hôpital, blessées à l'œil par une balle en caoutchouc. L'une d'elles, comme d'autres blessés, envisage de porter plainte contre le gouvernement suisse, les tirs à hauteur de visage étant illégaux.

... contre-mobilisation anticapitaliste

Le bilan de cette semaine est plutôt positif : la mobilisation anticapitaliste (plusieurs milliers de manifestants dont plusieurs centaines de personnes bloquées et refoulées à la frontière) a engendré une paranoïa sans précédent de la part du gouvernement suisse. Ce forum très chic a mobilisé le plus impressionnant arsenal policier et militaire qu'aït connu la Suisse, transformant la petite ville de Davos en véritable forteresse. Ce dispositif a coûté 10 millions de francs suisses, plus de cent fois les dégâts constatés, ce que n'ont pas manqué de souligner les journaux suisses. Toute une partie de la jeunesse suisse s'est radicalisée. Les anarchistes, quant à eux, ont pris une place non négligeable dans ces événements. La gauche suisse en mal de récupération du phénomène, a fait preuve d'un curieux sursaut d'éthique (ou de calcul politique), promettant des suites politiques au gouvernement en se joignant au cœur d'un grand nombre de journaux suisses et étrangers à grand tirage, (certains même conservateurs !) dénonçant l'État policier en vigueur en Suisse à cette période, la répression et la provocation policière. Du jamais vu. Plusieurs dizai-

nes d'actions de solidarité ont eu lieu en Suisse et dans d'autres pays. Nous avons réussi à créer un climat qui rendra difficile aux autorités suisses de ne pas mettre en question la tenue du WEF l'année prochaine et surtout les mesures qui l'entourent. La pression est telle autour de ces grandes réunions internationales, qu'il ne reste plus que le Qatar pour accepter la tenue du sommet du F.M.I. sur son territoire.

Faire le lien entre les luttes globales et locales

Cependant nous ne devons absolument pas perdre de vue notre investissement local, ne pas le dissoudre dans ce type de luttes. L'enjeu reste avant tout de faire le lien entre ces luttes globales et locales. Manifester contre un sommet ne sert à rien si une dynamique locale, au sein de la population et de ses préoccupations,

ne fait pas émerger un fort mouvement anticapitaliste à la base, sur nos lieux de travail, nos quartiers, nos lycées et nos facs.

Nous ne pouvons pas non plus nous contenter d'un localisme obtus, les instances comme le WEF sont des lieux de décisions, et perturber leur fonctionnement, c'est retarder d'autant la prise de décisions antisociales.

Une double action, en amont comme en aval est indispensable. L'avenir réside également dans les liens que nous devons et pouvons tisser au niveau international avec d'autres organisations, groupes et militants libertaires, pour évoluer vers un échange d'expérience, de pratiques et une unité d'action ponctuelle, véritable ferment d'une réelle efficacité de nos interventions.

Sam. - groupe Durruti (Lyon)
+ d'infos à www.France.indymedia.org



Voilà le récit des actions auxquelles nous avons participé. Jeudi 25 janvier, pendant que des actions de blocages ont lieu à Zurich, un convoi de voitures, auquel nous participions avec d'autres libertaires français, suisses et italiens roulant à 20 km sur l'autoroute bloque pendant une heure et demie le seul axe routier menant à Davos, largement emprunté par les limousines des délégués, avant l'intervention musclée des flics arrivés par voiture et par hélicoptère. Quatre voitures sont arrêtées, les passagers embarqués. Un conducteur est menotté et projeté à terre après que des flics l'aient menacé avec un revolver et brisé la vitre de sa voiture. Les personnes sont relâchées après 3 heures de détention, contre trois cautions de 1000 francs suisses (environ 4500 francs français) et doivent en outre

passer à travers les champs clôturés de barbelés. La police nous attaque aussitôt à coups de gaz et de balles en caoutchouc, tirées à hauteur de visage (ce qui est illégal en Suisse mais les flics ne sont plus à ça près). Quelques-uns répliquent par des jets de pierres défensifs, bien piètre défense face à l'arsenal répressif déployé. Devant l'omniprésence des flics, nous décidons de revenir à Zurich, préférant éviter le massacre en rase campagne. Arrivés à Zurich, nous nous dirigeons dès la sortie du train en manif vers le centre-ville pour protester contre le forum et contre la répression de toute opposition radicale au capitalisme par le pouvoir. Alors que nous arrivons à la limite du centre-ville, la police, bien décidée à ne pas nous laisser manifester et surtout pas sous les

- Affiche au format
- 50 x 70
- au prix de
- 5 F l'unité
- ou 50 F les 50.
- Librairie du Monde
- libertaire,
- 145, rue Amelot,
- 75011
- Paris.

GÉRONS LA VILLE NOUS MÊMES

- MANDATS IMPÉRATIFS,
- RÉVOCABILITÉ DES ÉLUS,
- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SOUVERAINE...

IL FAUT AGIR. CHAQUE JOUR.

FÉDÉRATION ANARCHISTE
345, rue Amelot 75011 Paris

dans la toile

Le Comité contre les expulsions de Bruxelles a son site (<http://www.collectifs.net/cclle/>) chez Collectif (<http://www.collectifs.net/>), un serveur comme il nous en manque en France, qui fédère activement et avec élégance une bonne partie de ce qui bouge en Belgique : infos, listes de diffusions et sites. Ici, nous sommes plus ou moins forcés de nous rabattre sur des marchands de soupe. Chez free, par exemple, on trouve la C.N.T. d'Auxerre (<http://cncat89.free.fr/>), Act Rhône (<http://acrhone.free.fr/>), NetFemmes (<http://netfemmes.cdeacf.ca/>) est un réseau pour et par les femmes, mis sur pied par le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine et développé en étroite collaboration avec les regroupements nationaux de groupes de femmes du Québec et le Réseau Québécois de chercheuses féministes. La revue « Ao ! Espaces de la parole » (<http://www.ao.qc.ca/>) invite ses collaborateurs à prendre la parole et à occuper l'espace qui leur revient. Comme il faut favoriser l'émergence de la conscience sociale et comme « un monde qui se fait est un monde qui se parle », la revue propose une voix alternative à l'information. Maintenant, un peu de technique. Depuis plusieurs années, de nombreuses personnes s'acharnent à prévenir les utilisateurs de ne jamais exécuter un programme que l'on a reçu par e-mail, même s'il semble provenir d'une personne que l'on connaît. Mis à part le fait que l'on pourrait considérer ces messages alarmistes comme des virus d'une forme particulière, pensez à vous protéger seuls, comme des grand-e-s. Si vous recevez donc ces prochains jours un message contenant un fichier attaché, prenez donc vous-même la bonne habitude de le vérifier systématiquement avec votre anti-virus et, si il s'agit d'un programme exécutable, de rechercher sur les sites des éditeurs d'antivirus si le fichier n'est pas connu. Ce n'est qu'après avoir fait une recherche infructueuse sur tous les sites que vous pouvez commencer à espérer que le fichier ne contient pas de virus... L'autre méthode plus simple consiste à comprendre tout simplement qu'un programme non attendu est un virus... À bientôt dans la toile.

Blue Eyed Keyboard
alain@mintelorama.com

Vite fait...

■ Répression. Samedi 3 février, 120 personnes ont été interpellées à Zurich lors d'une manifestation anti-mondialisation.

■ Le groupe Philips a enregistré un **bénéfice record** de 9,6 milliards d'Euros en 2000.

■ Mur du çon franchit cette semaine par le ministre de la Défense. Selon lui, rien ne prouve que les armes à l'uranium appauvri sont dangereuses pour la santé.

■ Le programme dit de stabilisation économique mis en place en décembre 1999 en **Turquie** a d'ores et déjà engendré 120 000 suppressions d'emplois.

■ Dans la série, il n'y a pas que mes collègues qui ont le droit de dire des conneries. Le ministre de l'Intérieur a déclaré ne pouvoir imaginer un instant que des membres de la **police nationale** aient aidé Alfred Sirven dans sa cavale.

■ Chiche. Un fonctionnaire italien qui avait mis la main au cul d'une collègue néerlandaise, a été acquitté au prétexte que ce ne serait qu'une tape amicale, traditionnelle en Italie. Prenant acte des **us et coutumes** en vigueur dans ce pays, la secrétaire d'Etat à la Santé des Pays-Bas a annoncé qu'en guise de salut, elle et ses collègues du gouvernement néerlandais tapoteraient désormais le popotin de leurs homologues italiens à chacune de leur rencontre.

■ France: accroissement des inégalités. Entre 1998 et 1999, le **revenu moyen** des ouvriers et employés a progressé de 1,2... celui des cadres de 1,7%.

■ Dimanche 4 février, la police a évacué par la force les **sans-papiers** qui occupaient pacifiquement l'église Saint-Bernard à Paris pour réclamer encore et toujours leur régularisation.

■ Plusieurs centaines de personnes, dont la F.A., ont manifesté samedi 3 février à **Lille** pour protester contre un arrêt pris par la mairie socialiste. Celle-ci veut en effet interdire la consommation d'alcool sur la voie publique... sauf bien sûr sur les terrasses de bistros.

■ L'économie informelle représenterait entre 37 et 45% du PIB de la **Russie**. À ce niveau est-il vraiment judicieux d'appeler ça le secteur informel?

■ Mardi 6 février, plusieurs milliers de **salariés des hôpitaux** ont manifesté en France pour exiger des augmentations de salaire et une meilleure progression de carrière.

■ Grève en perspective. Le groupe Moulinex-Brandt envisage de supprimer 10% de ses effectifs actuels soit **2 200 emplois**.

... bien fait

Envoyez vos brèves à monsieur.pol@wanadoo.fr

Politiques sécuritaires
Qui nous protège de la police ?

LA RECETTE EST ANCIENNE, MAIS elle a fait ses preuves. Deux hordes de sauvagons viennent s'affronter dans une galerie marchande aux portes de Paris. L'équipée sauvage, rien de moins, sème la terreur parmi les petits (et les gros) commerçants, les employés et les consommateurs. Ça valait bien la Une de toutes les télé et gazettes. Pensez! Des haches, des gourdins et même des armes à feu. C'est encore bien les haches qui marquent le plus les esprits (d'autant qu'au départ on nous en signalait une seule, mais d'où vient donc ce pluriel qui fait frémir dans les chaudières de la France profonde?).

Pensez, la police débordée, qui n'a rien vu venir et rien pu empêcher... mais où va-t-on? Droit vers un renforcement de la société de contrôle et de flicage corollaire inévitable de la société de consommation.

Sur ce, tombent à point nommé les statistiques de l'année nouvelle sur la délinquance. Statistiques aussi défilées qu'elles sont malhonnêtes puisqu'y sont mêlés pêle-mêle les curés pédophiles, les présidents de Conseils constitutionnels, leurs cercles d'amis et leurs maîtresses, les fils à papas-marchand de canons, les petits patrons qui font marnier au noir des immigrés clandestins, voire des diplomates qui séquestrent des esclaves importées du sud-est asiatique. Mais on trouve dans le même lot la longue liste des chèques sans provision témoins des fins de mois difficiles ou impossibles de plus en plus de laissé-e-s pour compte, de chômeurs, de salarié-e-s sous payé-e-s. On trouve aussi les traces judiciaires des conflits entre propriétaires et locataires parce que la justice trouve bien normal que des riches possèdent dix ou vingt appartements et vivent du travail des

autres en les leur louant, puisque le travail de la classe ouvrière est prévu pour permettre de payer un loyer et pas pour devenir propriétaire. Seulement, voilà, les loyers déraisonnables, ça n'est pas illégal, alors on squatte, et les licenciements abusifs ne sont pas illégaux non plus, alors, il faut bien squatter aussi.

Des chiffres « fourre tout »

Pour ce qui est des vols à la tire, des braquages de banques, des détournements dans les rues sombres, depuis le Moyen Âge et son fameux « la bourse ou la vie », je ne vois pas ce qui y a de bien neuf là non plus.

Alors 5% d'augmentation de la délinquance, ça ne veut pas dire grand-chose, ça ne veut même rien dire du tout. D'autant que, en parlant de vol à la tire et de détournement dans les rues sombres, il semblerait que nombre de crimes et délits déclarés dans les commissariats de quartier soit le fait de consommateurs excédés par les contrats crapuleux (mais pas illégaux) que leur imposent les marchands d'abonnement de téléphones portables. Nombreux seraient celles et ceux qui les jettent à la poubelle et déclarent s'être fait agressés en téléphonant dans la rue. Autre source de l'augmentation de la délinquance: l'Internet. Là non plus, on ne nous dit pas si les escrocs à l'Internet s'ajoutent ou remplacent les escroqueries à la papa.

Toujours est-il qu'en matière de chèques sans provision, de loyers impayés, de téléphones à la poubelle ou de fraude à la CB sur le Net, c'est pas 1000 policiers en uniforme et 5000 emplois-jeunes qui patrouilleront les rues qui vont changer grand chose. Seulement, voilà, on ne peut pas facilement imposer plus de flics

dans la rue sans que les gens aient peur. Il y a déjà plus de flics dans les rues de Paris qu'il n'y en avait dans les dictatures staliniennes dans les années Brejnev ou même qu'à Téhéran qui comme capitale d'État policier se pose là.

Provocations policières

Mais pourquoi tant de flics? Et pourquoi plus de flics dans les rues de Paris qu'il n'y en avait dans les dictatures staliniennes dans les années Brejnev ou même qu'à Téhéran qui comme capitale d'État policier se pose là.

Une autre chose que le gouvernement de gauche plurielle devrait bien se garder de nous dire, c'est si une partie des nouveaux effectifs de la

police du XXI^e siècle sera affectée aux travaux de basse besogne de casse et de provocation dans les manifestations car il se dit dans les milieux bien informés que de plus en plus de flics sont présents et actifs dans les manifs les plus chaudes. Si cela concernait aussi les événements de la Défense, ça n'étonnerait pas grand monde.

Une chose, cependant reste intéressante à attendre et voir venir. L'accentuation de la précarisation des métiers de la police va-t-elle entraîner des conflits sociaux tels que l'action syndicale policière se retrouverait à son tour criminalisée et... réprimée?

Allez, on peut toujours rêver, les moutons sont bien gardés.

Andi B.



Communiqué des sans-papiers

Le ministère de l'Intérieur qui a brutalement mis fin à notre occupation de l'église Saint-Bernard, le dimanche 4 février dernier, poursuit son acharnement répressif en vue de semer la peur et de nous ramener dans l'ombre.

Défendant nos camarades arrêtés en première instance, nos avocats, Brigitte Plaza et Henri Braune avaient plaidé la « nullité des interpellations, de la garde à vue et l'usage de faux » par la préfecture de police.

En effet, le régime de garde à vue prenant fin à la vingtième heure, la police s'était mise à contester l'accès des avocats à « leurs clients », alors que le régime de rétention permet aux avocats d'accéder aux détenus, les arrêtés préfectoraux de reconduite ne comportaient même pas les dates de notification, etc. Au total, 7 camarades ont ainsi été assignés à résidence. Battue la préfecture vient de faire appel.

En outre nous venons d'apprendre que nos avocats, Mme Plaza et M. Braune, qui défendent les sans-papiers devant les tribunaux depuis 1996, subissent des tentatives d'intimidations. C'est un scandale.

Enfin, si l'un des expulsés au Maroc est aujourd'hui dans sa famille, le second est en prison en raison de « l'entrée irrégulière » qui est puni par les accords franco-marocains d'une peine allant de deux mois à deux ans de prison.

Rappelons enfin, que Juppé-Debré avaient expulsé en 1996 à coups de hache, Jospin-Vaillant ont cassé le bras d'un sans-papier membre du Secrétariat national et blessé à l'œil un soutien étudiant.

Samedi 10 février à 9 heures,

Tous au 35 bis, Tribunal de Grande Instance de Paris. Secrétariat de la coordination nationale des sans-papiers

Emplois-jeunes : les prud'hommes condamnent la mairie de Lille !

La mairie de Lille a été condamnée ce jeudi 8 février 2001 par le tribunal prud'homal de la ville à verser 82 000 F de dommages et intérêts à chacun des trois emplois-jeunes dont elle n'avait pas reconduit le contrat en juin dernier.

Les trois emplois-jeunes avaient été recrutés par la municipalité pour assurer l'animation des espaces verts de la ville. Ne disposant pas des moyens nécessaires pour remplir leur tâche et employés en réalité comme jardiniers, les emplois-jeunes avaient protesté auprès de la mairie. En vain ! La mairie ayant dissous le service auquel ils appartenaient et souhaitant les muter dans d'autres fonctions, les trois emplois-jeunes s'étaient alors mis en grève et avaient campé pendant plus d'une semaine devant l'hôtel de ville.

Le 2 juin 2000, soit deux ans après la signature de leur contrat, la mairie leur signalait qu'ils avaient commis une faute en ne déposant pas de préavis avant de se mettre en grève et qu'ils pouvaient « aller se faire voir ailleurs ». En clair, ils étaient virés !

Le tribunal des prud'hommes a réfuté l'argumentation de la mairie concernant la soi-disant obligation pour les emplois-jeunes de déposer un préavis de grève. Bref, un salarié de droit privé exerçant dans le secteur public n'a pas à se conformer à la réglementation sur le droit de grève en vigueur dans ce secteur.

Le tribunal a condamné la mairie à verser à chacun des trois emplois-jeunes la somme de 82 000 F (soit l'équivalent d'une année de salaire). Eric Dussart (CNT)

L'europolice poursuivra anarchistes et « radicaux »

LES RESPONSABLES POLICIERS DE TOUS LES PAYS DE LA communauté européenne, avec 87 responsables des polices de divers pays et des représentants de la Commission européenne, se sont réunis du 29 janvier au 2 février au complexe policier madrilène de Canillas pour célébrer la première Conférence européenne sur le terrorisme, organisée par le ministère espagnol de l'Intérieur et Europol. C'est Jaime Mayor Oreja, ministre de l'Intérieur espagnol, qui inaugure cette conférence présidée par le commissaire allemand qui préside Europol depuis sa création, Jurgen Storbeck. Comme c'est l'habitude dans la majorité des apparitions de l'organisme Europol, la conférence se déroula dans un climat de semi-clandestinité et avec peu d'échos dans les médias alors qu'il s'agissait d'harmoniser entre elles pour les prochaines années des orientations pour la police de toute l'Europe.

Au cours de la cérémonie d'inauguration, Mayor Oreja considéra Europol comme « une institution fondamentale dans la lutte antiterroriste », le qualifiant de « forum adéquat où les pays de l'Union européenne doivent travailler pour élaborer le nouveau modèle de sécurité commune à l'Europe », puis exhorta les représentants des polices afin qu'ils « prennent conscience et impulsent dans leurs pays respectifs la mise en place de la recherche et de la capture européenne ("l'euro-ordre") », dont la finalité est la mise à disposition immédiate du criminel présumé aux autorités du pays où le délinquant aura commis un délit grave, supprimant ainsi les procédures actuelles d'extradition.

Mayor Oreja affirma que « le terrorisme n'est pas seulement un groupe de commandos qui agissent, mais un projet qui cherche à s'installer dans la société, et pour le combattre il est nécessaire aussi de lutter contre les structures sociales, économiques, politiques et y compris les moyens de communication qui l'appuient et l'alimentent ». C'est-à-dire qu'un projet

politique peut être qualifié de terroriste si, même en dehors de toute méthode violente, il pratique de façon radicale la dissidence politique.

Le document Madrid d'Europol

À la fin de la conférence de Madrid, tous les responsables des corps de police européens signèrent le « document Madrid ». C'est le guide d'Europol dans leur « lutte antiterroriste » pour les prochaines années et l'on y trouve, entre autres, les propositions suivantes :

- Appuyer l'initiative de l'Espagne, Italie, Portugal et Grèce « comme nouvelle expérience de groupe d'investigation conjointe relative au terrorisme anarchiste ». Au cours de la conférence, Juan Cotino, directeur général de police, avait déjà annoncé que l'Espagne, l'Italie et la Grèce étaient arrivés à un accord pour créer un « groupe d'investigation afin de combattre le terrorisme de groupes radicaux qui sévissent dans les trois pays ».

- C'est donc la première fois que les groupes qu'ils appellent « radicaux » ou « anarchistes » entrent officiellement dans le champ des activités d'Europol, et ce n'est pas par hasard que cela se produise immédiatement après les luttes antiglobalisation menées à Prague, et parallèlement, à Davos ou à la Conférence de Madrid.

- La création d'une « base de données intégrant les registres des terroristes les plus recherchés de l'Union européenne, pour appuyer une recherche active de ceux-ci » (...)

- Europol ne propose rien de moins que l'étude et la recherche de formes de financement pour « un plan de récompenses et d'incitations économiques à percevoir par les personnes qui apporteront des informations sur des terroristes ».

Ledit plan devant être approuvé par le Comité exécutif de l'europolice. [...] Concernant l'unification juridique européenne, le Document Madrid d'Europol propose la mise en marche de la reconnaissance mutuelle entre pays membres d'Europol des ordres judiciaires en matière de lutte contre le terrorisme, la facilitation des commissions rogatoires, la simplification des processus d'extradition [...].

Le rôle actif de l'État espagnol

Le gouvernement espagnol, dans sa démarche pour éliminer les garanties des personnes en détention au sein de la zone de l'État policier qu'il propose, mène une bataille particulière dans l'U.E. pour la suppression des garanties du processus d'extradition sous les accusations de « terrorisme ». [...] En même temps que l'on célébrait la conférence d'Europol, Mayor Oreja annonçait qu'il négociait un accord en ce sens avec l'Allemagne, la Belgique et le Royaume-Uni.

La qualification de terrorisme dans la zone européenne est une notion officielle qui s'élargit sans cesse, et ne se limite plus à l'activité de personnes membres de groupes armés mais à tous ceux qui sont qualifiés « d'anarchistes », ou reçoivent le vocable plus élastique de « radical », même s'ils n'utilisent aucun moyen violent.

Le *Monde libertaire* (1) avait déjà eu l'occasion d'évoquer ici la répression et la criminalisation des mouvements et réseaux anticapitalistes ou libertaires en Espagne. Avec son volontarisme au sein d'Europol, cet état affirme son caractère totalitaire à l'échelle de l'Europe.

Relations Internationales de la FA.

Sources : agence Internet Rebelion.
(1) numéro du 23 novembre 2000

Chronique de la lutte des paysans sans terre au Brésil

LE BRÉSIL EST UN PAYS OU 50 millions de personnes vivent dans la misère. Les périphéries des villes sont pleines de gens sans travail, ni logis, ni nourriture.

Les enfants sont à la merci des brigades blanches engagées par des commerçants pour les exterminer. Le Brésil est un pays violent.

Ipiaú est une municipalité sise à 400 km au nord-est de Bahia et qui comprend ce qu'on nomme la région du cacao, surtout depuis qu'il y a dix ans elle est entrée en crise alors que le cacao est devenu la base d'une économie structurée sur la monoculture absolue.

Ainsi, la région est restée désolée et remplie de fermes abandonnées qui coexistent avec une énorme quantité de familles sans travail et sans terre. Ipiaú, région de grands domaines ruraux abandonnés, est violente.

La ferme Dios Amigos était une de celles-là. El Ingra l'avait considérée improductive, mais il manquait la signature d'un décret présidentiel pour qu'elle soit officiellement expropriée. Cependant, dans les faits, elle était habitée depuis un peu plus d'un an par soixante familles qui ont fondé le campement Carlos Marighella du Mouvement des sans-terre.

L'organisation et le courage des travailleurs ruraux sans-terre ont transformé la violence de l'inégalité en terre riche qui produit des aliments.

Réquisitionner la terre

Mais la violence des oppresseurs ne se repose pas, elle ne se laisse pas vaincre ainsi non plus. Le 11 janvier dernier, la police militaire (PM), fortement armée de mitraillettes et de fusils, a expulsé les soixante familles

de la ferme Dois Amigos (Le campement Carlos Marighella). L'opération – la sixième ordonnée par le juge Fausta Cahahiba – a laissé derrière elle 21 travailleurs-euses emprisonnés-e-s. Parmi ceux-ci, il y avait deux mineurs de 14 ans et deux de 16 ans. Les mineurs ont été relâchés le jour suivant, et le reste (16 personnes parmi lesquelles se trouvaient un vieillard de 88 ans et une femme de 18 ans avec son petit garçon d'un an et demi) dans les semaines suivantes.

Les avocats du Mouvement des sans-terre ont interjeté un habeas corpus, qui dès le départ fut repoussé par la juge, et une demande de caution qui a été concédée mais sous le mode de la blague puisqu'elle s'élève à 32 000 reales par détenu-e (ce qui équivaut à 7000 F-NDLR). Étant donné cela le cas a été présenté devant les tribunaux de la capitale.

Mais tout ne reste pas dans les mains des avocats. Plus de 500 femmes, hommes et enfants du Mouvement des sans-terre ont manifesté dans les rues de Ipiaú et ont monté un campement devant la Cámara (le Conseil Délibérant) jusqu'à ce qu'ils obtiennent la libération des camarades emprisonnés.

La juge, qui représente la justice des anciens seigneurs du cacao, a disposé de la mobilisation de plus de deux cent hommes de la police militaire prêts à de nouveaux et sanglants affrontements.

Pour la dignité et la réforme agraire, la terre sera à ceux qui travaillent et la liberté à ceux qui luttent pour elle.

Transmis par l'OSL
argentine

Engagez vous qu'elle disait !

Bien avant Astérix, sans nul doute, les armées ont fait de la pub pour recruter. L'année dernière, avec l'espoir d'enrôler davantage de femmes dans ses unités, le ministère britannique de la Défense avait utilisé comme mannequin, une vraie caporale femme, la représentant même épaulant un fusil d'assaut.

Mais ces jours-ci, la consternation s'est abattue sur l'armée de Sa Majesté : la photogénique soldate, affectée à Chypre dans un régiment d'artillerie des Forces royales britanniques, a déserté. Quittant son unité et par la même occasion, son mari, un sous-officier.

Comme il n'y a pas de morale ce n'était pas pour les bras d'un insoumis turc ou grec mais d'un sergent du même régiment qui a lui aussi pris la clef des champs (de tir ?).

On peut quand-même leur souhaiter bon vent.

Faites l'amour pas la guerre, qu'elle doit dire aujourd'hui....

jimma

Canada, Bookfair 2001

La deuxième foire anarchiste du livre et de la liberté à l'occasion du Festival de l'Anarchie de Montréal en mai 2001 se tiendra le samedi 19 mai de 10h à 18h au 1710, rue Beaudry Montréal.

Livres, fanzines, magazines, brochures, affiches, art, musique, poésie, cassettes, vidéos, archives, ateliers, discours, débats, conférences, discussions et bien plus...

Des participantEs sont attenduEs en provenance du Québec et de France, de tout le Canada et des États-Unis, entre autres. Plus de 50 stands et tables de presses. Une garderie pour les enfants est prévue à la demande et le local est accessible aux fauteuils roulants. Des traductions anglais-français sont également prévues.

Pour plus d'information, ou pour s'y investir :

e-mail : lombreno@tao.ca
web : <http://www.tao.ca/~lombreno>
poste : 2035, Boulevard St-Laurent
2e étage
Montréal, Québec
H2X 2T3 Canada

Sans-papiers en Espagne Les grèves de la faim ont cessé

La manifestation du dimanche 4 février à Barcelone a vu défiler au moins vingt mille personnes, à l'appel de nombreuses associations soutenant les mouvements d'occupations et de grèves de la faim des sans-papiers de Barcelone et d'ailleurs. Le slogan « des papiers pour tous » fut souvent scandé.

Après la nomination d'un médiateur à la veille de la manifestation, (une manœuvre pour démobiliser ?) les sans-papiers de Barcelone ont interrompu leur grève de la faim à son 14^e jour. Ils ont obtenu une révision des dossiers de 34 000 personnes déboutées. Toutefois, les occupations devaient continuer jusqu'à la fin des négociations.

Pendant ce temps, pressés par les délais, des files d'attentes se sont formées près des consulats pour organiser le retour des immigrés en danger d'expulsion puisque la nouvelle loi est effective depuis le 24 janvier. Car il reste encore quelques 150 000 sans-papiers en Espagne pour un million d'étrangers en situation régulière.

C'est dire que rien n'est encore résolu. Et que ceux qui fuient la misère de leur pays ne se découragent pas, au risque de ne jamais arriver au bout de leur voyage. Le 6 février, sur la cote de Tarifa, en Andalousie, on découvrait encore les corps sans vie de dix marocain-e-s, qui avaient tenté de venir en Espagne dans un bateau qui s'était échoué près du détroit de Gibraltar.

Relations internationales de la FA

LECTURE

Contes d'amour de folie et de mort. Horacio Quiroga

DES QUE DANS UNE conversation, les mots littéraires fantastiques sont lancés, des auteurs, des références, sortent comme Edgar Allan Poe, H.P. Lovecraft, Oscar Wilde ou encore Villiers de L'Isle-Adam, Guy de Maupassant... Mais rarement le nom d'Horacio Quiroga. Pourtant il fut celui qui le premier introduisit ce genre, la nouvelle fantastique, dans ce que depuis on a appelé la littérature latino-américaine.

À la différence de ses illustres prédécesseurs, il n'utilise pas, dans ses contes, des personnages irréels, hors du temps, pour les plonger dans un monde fantastique, mais des hommes et des femmes du quotidien, qu'il côtoie, qui, à un moment donné de leur vie, se trouvent confrontés à une de ces « choses singulières » où le surnaturel prend toute sa mesure. Mais là où le lecteur, que nous sommes, est fasciné, c'est quand il réalise que, à la fin de chaque nouvelle, il a le sentiment que ce qu'il vient de lire est plausible.

Si cela marche, c'est parce qu'Horacio Quiroga ne joue pas sur le registre habituel du fantastique même s'il en utilise parfois les thèmes comme dans *Les bateaux suicidés*, une histoire de bateau fantôme, ou encore *Loreiller de plumes*, un récit dans lequel on découvre une bête monstrueuse suceuse de sang.

Le fantastique pour lui, c'est d'abord et avant tout le réalisme de l'étrange. Un réalisme de l'étrange qui plonge le lecteur dans l'effroi.

« L'homme marcha sur quelque chose de mou et sentit aussitôt la morsure à son pied. Il bondit en avant et, en se retournant, il vit en jurant une yararacusu qui, enroulée sur elle-même, attendait une autre attaque. L'homme jeta un rapide coup d'œil à son pied, où deux gouttelettes de sang grossissaient péniblement, et sortit sa machette de sa ceinture. Le serpent vit la menace et enfonga davantage la tête au centre même de sa spirale; mais le dos de la lame tomba, lui disloquant les vertèbres. »

Ce récit d'un homme confronté à la mort n'est qu'un des possibles de ces *Contes d'amour de folie et de mort*. Chacun de ces récits explore les méandres de l'amour et de la folie, de l'amour et de la mort, de la folie et de la mort...

avec concision, brièveté. « Le conte est, au vu de sa fin intrinsèque, une flèche soigneusement pointée qui part de l'arc pour aller directement dans le mille. » C'est ainsi que Horacio Quiroga définissait le conte, l'objectif qu'il s'était fixé. Mais cet objectif n'aurait pu être atteint, s'il n'y avait eu le style pour l'appuyer.

Une écriture étrange pour des contes étranges que les éditions Métailié ont eu la bonne idée de rééditer pour notre plus grand plaisir.

Boris Beyssi (Le Manège - Radio libertaire)

Contes d'amour de folie et de mort, Horacio Quiroga. éd. Métailié, 40 F, 193 p. Traduit de l'espagnol (Uruguay) par Frédéric Chambert.

Art et politique

Le collectif « Art et Politique » qui s'est créé à la suite d'une rencontre pendant la semaine de la CNT « Pour un autre futur » se propose de réfléchir à partir d'expériences concrètes et non d'a priori théoriques sur les rapports « création-subversion ».

La prochaine séance est animée par « Canal Marches », association de vidéastes, qui s'est créée à l'occasion des marches de 1997 sur Amsterdam, et qui depuis a suivi les marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions, mais aussi organisé une exposition: « Les Sentiers de la colère » et publié un livre du même titre, signé par Patrice Spadoni et Bertrand Schmitt à l'origine du projet.

À l'exposition et dans le livre: photos, collages, chansons, poèmes témoignent de la part essentielle de la sensibilité et de la création dans le mouvement même de critique du capitalisme.

Seront projetés: le numéro 3 du magazine de 1997,

« On va marcher sur Nice », Images tournées à Nice (contre-sommet) du prochain documentaire de Gérard Vidal et Vincent Goulet.

Le 18 février à 18 heures à la CNT, 33 rue des Vignes (métro Buzenval). Entrée gratuite, participation aux frais souhaitée.

Auberge espagnole: apportez ce que gourmandise vous semble.

Prenez date: « Le cabaret anarchiste à la belle époque » par la troupe de La Balancelle à l'Espace Louise Michel le dernier week-end d'avril.

CINEMA

Harrison's flowers

Les acteurs et les actrices sont américain-e-s (pour les grands rôles en tout cas), le réalisateur est Français: Elie Chouraqui. Il a tourné le film en Tchécoslovaquie (en grande partie). L'histoire peut paraître banale: un journaliste important de *Newsweek* (journal américain) est tué lors d'un reportage en pleine guerre en ex-Yougoslavie, en 1991. Sa femme, persuadée du contraire, s'en va avec des journalistes à sa recherche. C'est à travers cette histoire d'amour que le réalisateur nous montre à quel point cette guerre est effroyable.

Il dénonce le fait que Milosevic était prêt à tout pour se maintenir au pouvoir. On ne sait plus qui est Serbe, qui est Croate. On passe d'un camp à l'autre avec des tueries de pire en pire. Viols et taillades systématiques des jeunes filles et des femmes, exécutions sommaires au milieu de la rue, tirs à bout portant, les enfants sont enfermés dans une pièce bombardée ensuite, amoncellement de morts.

Le réalisateur en a marre de toutes ces boucheries, de ces guerres inutiles, de ces populations ravagées, exterminées: de la haine, de ces soldats bouchers, du fascisme des dirigeants, et il veut nous le faire savoir pour nous sensibiliser, nous révolter contre les guerres. Témoignage poignant, mais âmes très sensibles s'abstenir. Conseil: je ne peux que vous encourager à aller le voir.

Seb. - groupe Atanar

radio libertaire

Paris • 89.4 MHz

jeudi 15 février à 18 heures:
Si Vis Pacem: abolir les prisons.

vendredi 16 février à 22h 30:
Jazz en liberté: Charlie Haden trio en public (1989); Michel Benita quartet (1993); Buster Williams ensemble (1975); John Lindberg quintet en public (1981); Tony Overwater quintet (1990); Charles Mingus quartet (1960).

mercredi 21 février à 10h 30:
Blues en liberté: les cuivres et le blues.

INCONNU DES TABLETTES OFFICIELLES D'UNE PROSE rampante, ignoré des ouvrages spécialisés, un modeste a déserté. Né en 1916, en pleine boucherie-père trouffon adjudé et mère affectueuse effacée - dès le certificat d'études en poche, il fut placé comme enfant de troupe. Quatorze années d'encasement le largueront au milieu de la seconde boucherie mondiale...

Vache enragée et mille boulots pour survivre... cahin-caha... dans un coin de sa carcasse, il découvrit une plume, intacte... par le journalisme, il aura de quoi croûter, mais un désir profond le tenaille: écrire...

Son inspiration, ce sera sa vie. Des camps de prisonniers, il sortira « Le grand Monôme » (1946) pour lequel il recevra la bourse Blumenthal, puis «... Et la fête continue » (1950) tirant le diable par la queue dans un Marseille caméléon. « Les gros sous » (1953) croquis savoureux dans l'Ardennois. « La ligne droite » (1956), poignant récit d'un coureur perdu qui revient à lui... En passant, et entre autres, il soutiendra activement le compagnon Louis Lecoin, en grève de la faim pour un statut des objecteurs à la crasse militaire...

Après un long silence éditorial, il reviendra avec un album sur le « Chemin des dames » (1983), terre de tant d'assassinats légalisés, où il habitera, en réfractaire à dieu, un ancien presbytère, arpentant la campagne qui dégueulait encore les restes de la der des der... Et le bouquet final « Mourir idiot » (1988) aux accents libertaires marqués.

Arrêtons-nous sur « Allons z'enfants » (1952), d'un antimilitarisme sans faille et réjouissant, porté à l'écran par Boisset. Il faut se frotter à ce texte riche de mots familiers, au récit si vivant. Et pourtant, c'est l'histoire commune du décerveau, les arguties iniques de la hiérarchie, les ravages immenses de la militarisation... la négation planifiée des êtres humains.

Face à l'étau familial et au bourrage de crâne militaire, il résistera à la connerie ambiante par l'approche clandestine de la littérature et du cinéma... L'intuition de la connivence des institutions à saccager ses aspirations à vivre le fera se découvrir insoumis... en cela, il est de toute actualité.

◆ Yves Gibeau - *Allons z'enfants...* - éditions Lgf - collection Le Livre de poche n° 236 - 504 p - 44 F.

◆◆◆

◆ *Les carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier 1914-1918* - Louis Barthas - éditions La Découverte - collection Poche essais n° 31 - 560 p - 85 F.

Pris dans l'enfer de la barbarie nationaliste, il consignera pour lui-même au jour le jour, sur des supports de pacotille, ce

qui constitue l'ordinaire du bidasse... échappé du massacre, il rédigera aussitôt sur 19 cahiers, le récit de son voyage...

◆ *Le dernier des métiers* - Jacques-Laurent Bost - éditions Gallimard - collection Folio n° 924 - 247 p - 29 F.

Re-belote et remix de la der des ders... Départ terne cet automne 39, les flonflons en berne... plus la peur, la faim, la soif et la mort maculée de gloire... sans compter les estropiés... ballottés trop tôt, trop tard... dans le pétrin pour que dalle.

◆ *Les damnés de la guerre* - Roger Monclin - éditions de l'Union pacifiste de France - 171 p - 55 F.

Ce livre inspira, parmi d'autres, les fameux « Sentiers de la gloire » d'Humphrey Cobb, que Stanley Kubrick réalisera et qu'une censure tenace gardera longtemps sous le boisseau... c'est la ronde macabre des fusillés pour l'exemple et des mutilés qui se succèdent dans une suite de témoignages.

◆ *Un soldat en déroute* - Gilles Lapouge - éditions Gallimard - Collection Folio n° 1262 - 213 p - 29 F.

L'organisation du désastre se perfectionnait... le soir, dans des abris de bois ou sous des tentes de fortune, on faisait le compte des blessés, des morts, des vivants... En face, de l'autre côté des collines, d'autres hordes se livraient aux mêmes labeurs...

◆ *Le déserteur et autres récits* - Jean Giono - éditions Gallimard - collection Folio n° 1012 - 278 p - 29 F.

Il sort comme un cerf, tout éberlué, des forêts sur le versant nord du Valais... il est tout simplement un déserteur... Il déserte une certaine forme de société pour aller vivre dans une autre... Au diable les gouvernements et les gendarmes... ce cœur qui ralentit son mouvement confectionne tout seul la plus merveilleuse des amnisties...

◆ *Prêter (un livre) n'est pas voler (l'auteur)* - Collectif - éditions Mille en une nuit - Collection Les Petits livres n° 35 - 110 p - 10 F.

Des quatre contributions inédites se détache sur la question du prêt l'argumentaire de Michel Onfray: pertinence et analyse dépassant la polémique sur la lecture publique pour rejoindre la question sociale... Et quel plaisir de retrouver François Bon nous relatant une journée à la bibliothèque municipale de Bobigny: en passant clandestin de ce vaisseau de livres, il scrute les voyageurs intermittents de l'imaginaire...

Jean-Denis - Liaison Bas-Rhin

Les ouvrages cités sont disponibles à la librairie du *Monde libertaire*.

OGM : procès du 8 février à Montpellier Une mobilisation réussie!

C'EST JEUDI 8 FÉVRIER 2001 QUE S'OUVRAIT LE procès opposant José Bové, Dominique Soullier et René Riesel au CIRAD. Pour avoir détruit des plants de riz transgéniques, ils risquent aujourd'hui jusqu'à trois mois de prison ferme (trois mois avec sursis pour D. Soullier). Le délibéré sera rendu le 15 mars 2001. À 17 h, ce sont environ deux mille personnes qui ont manifesté, en soutien aux inculpés, contre la répression du mouvement social et bien sûr contre la politique de commercialisation et d'industrialisation des OGM. Inévitablement, à deux semaines des élections municipales, cette journée a attiré plus d'un parti ne craignant pas les contradictions : citons à titre d'exemple les Verts, souffrant peut-être d'amnésie quant à leur présence au gouvernement et la liste montpelliéraine d'écologistes indépendants, soutenue par Corinne Lepage (ministre de l'environnement sous Juppé), qui ont sans doute subi un lavage de cerveau pour oser défier contre la répression ! Mais pour contrebalancer cette hypocrisie, un cortège libertaire (CNT 34, Fédération anarchiste, SCALP et CNT-AIT) de trois à quatre cents personnes a su rappeler tout cela aux tartuffes de la politique. L'initiative libertaire a attiré beaucoup de monde toute cette journée (tables de presse regroupées) et cela s'est senti également dans la manifestation, nos slogans étant volontiers repris.

Elle a également attiré la police, membres de la BAC (Brigade anticriminalité) encadrant en permanence notre cortège et forces de l'ordre en uniforme prêtes à intervenir (camions anti-émeutes et tout ce qui va avec à quelques rues du tribunal). Il n'y a bien que la presse pour parler après cela de manifestation bon enfant et conviviale, quand l'artillerie lourde est prête à charger ! Presse qui souffre aussi de troubles de vision puisque autant localement que nationalement, aucun journaliste n'a cru bon de faire remarquer que le cortège libertaire représentait un quart de la manifestation et ne parlons pas de citer les organisations présentes. Nous attendons aujourd'hui les manifestations des jeudi 15 et vendredi 16 autour du procès en appel du démantèlement de McDo-Millau, en souhaitant que la présence libertaire soit aussi bien remarquée de la population. Nous y serons présents, afin de dénoncer, une fois de plus la criminalisation du mouvement social et au-delà, affirmer notre vision résolument anti-capitaliste.

Stéphanie. - groupe « Un Autre Futur » (Montpellier)

La F.A. dans le sud :
groupe la sociale, BP 2063, 34025 Montpellier cedex 1, lasociale@federation-anarchiste.org
groupe un autre futur, 20 rue Terral, 34000 Montpellier
groupe Gard-Vaucluse, c/o Agdir, BP 5018, 30900 Nîmes, 06 99 05 17 99
groupe d'Aubenas, c/o cercle social ardéchois, BP 15, 07170 Villeneuve de Berg
liaison sud-Aveyron, c/o SAP, BP 2, Montlaur, 12400 St Affrique
groupe de Carcassonne, c/o le Bazar, 44 rue de la république, 11000 Carcassonne.

BELGIQUE/SÉVICES CONTRE UN MILITANT LIBERTAIRE

Liberté pour Pascal Marchand

QUAND ELLE NE SE TARGUE pas de donner des leçons de démocratie et d'humanisme au monde (affaires Pinochet ou Haïder), la Belgique a bien du mal à dissimuler, sous ses oripeaux de « démocratie parlementaire », la dérive autoritaire qui s'est emparée d'elle depuis quelques années.

Cet État qui dorlote sa monarchie d'opérette, harcèle les chômeurs, protège les réseaux pédophiles, expulse les déboutés du droit d'asile avec des méthodes que n'aurait pas désavouées les pires régimes totalitaires (assassinat de Sémira Adamu par des gendarmes, expulsions collectives de Tsiganes et Kazakhs au préalable tatoués sur l'avant bras), cet État ne saurait en aucun cas tolérer que des sursauts de révolte humaine, des voix radicalement dissidentes s'expriment sur son territoire.

C'est dans ce contexte que Pascal Marchand, militant actif du Collectif Contre les Expulsions et adhérent du Centre libertaire de Bruxelles, est condamné fin janvier 2001, par défaut, à un an de prison ferme... plus d'une année après les faits qui lui sont reprochés.

Rappel des faits

En octobre 1999, Pascal manifeste à l'appel du Collectif contre les expulsions devant le Centre fermé (le camp pour «étrangers indésirables») 127 bis de Steenokkerzeel, dans la banlieue bruxelloise, pour protester contre l'expulsion collective, quelques jours auparavant, de tziganes slovaques.

Les préventions retenues contre lui sont très lourdes : coups et blessures, tentative de vol et dégradation de matériel. Pourtant, l'analyse des éléments concrets de son dossier répressif permet d'infirmer la version officielle des faits. En fin de compte, Pascal Marchand 1)

aurait comme d'autres manifestant-e-s secoué la clôture de la première enceinte du centre fermé 2) aurait fermement demandé à un policier en civil qui fichait des manifestant-e-s en les photographiant d'arrêter et tenté de se saisir de son appareil, lui occasionnant... une « petite égratignure au doigt » (dixit le dossier). Notons que Pascal n'est pas interpellé lors de cet incident !

Qu'à cela ne tienne ! La juge motiverait son verdict en arguant du fait que le comportement de Pascal Marchand contribue à renforcer le sentiment d'insécurité en ville, la nuit... quand bien même les faits se sont déroulés de jour et à Steenokkerzeel, en rase campagne.

Qui s'étonnera dès lors que le Collectif contre les expulsions parle d'un procès politique qui, par son exemplarité, devrait en les criminalisant, décourager toutes actions de solidarité avec les demandeurs d'asile et autres sans-papiers.

Brutalités policières

Condamné par défaut et ignorant tout du procès qui lui est intenté (Pascal n'a pas répondu à la convocation de la police locale qui devait lui remettre sa citation à comparaître), Pascal Marchand est accueilli chez lui, le mardi 30 janvier à 22 heures.

Arrivé au commissariat de la commune de Schaerbeek, il sera tabassé une première fois pour avoir refusé de se soumettre à la procédure administrative d'une justice dont il réfute la légitimité.

Transféré à la prison de Forest, il est immédiatement jeté au mitard et re-tabassé à plusieurs reprises (deux certificats médicaux en attestent), ce qui ne l'empêchera pas de poursuivre une grève de la faim entamée dès le premier jour de son incarcération.

Plusieurs centaines de personnes (500 ?) étaient présentes ce 9 février à 8h30 devant le Palais de Justice de Bruxelles.

À son entrée dans la salle d'audience Pascal fut longuement applaudi par le public. Après un bref interrogatoire d'identité, le juge de la 50e Chambre prononça sa libération immédiate et fixa la date du 4 mai prochain pour statuer sur le fond du dossier.

Trois remarques...

1) Le mouvement de solidarité avec Pascal a joué un rôle fondamental dans cette libération. Les centaines de personnes présentes et les milliers de mails et de fax envoyés au ministère de la Justice et à la prison de St-Gilles (qui pour l'anecdote a du changer de numéro de téléphone) ont démontré que les militants anti-expulsions n'étaient pas isolés dans la société. Mais la victoire d'aujourd'hui n'est que partielle, le 4 mai prochain soyons présents avec Pascal pour le jugement sur le fond.

2) Cette affaire n'est que la première d'une chaire de procès qui se tiendront dans les prochains mois contre celles et ceux qui ont manifesté leur résistance ces dernières années (non seulement contre les expulsions, mais aussi les collectifs de chômeurs ou les sans-tickets par exemple). Restons vigilants, restons mobilisés !

3) Reste les sévices dont Pascal a été victime. Décidera-t-il de déposer plainte contre les gendarmes et les gardiens de prison pour coups et blessures ? Et par-delà son cas personnel, allons-nous encore tolérer longtemps que l'arbitraire règne en maître dans les commissariats et les mitards des prisons ?

Groupe Alternative Libertaire - Bruxelles

libertaire@swing.be

Communiqué

Après une première audience le 1^{er} février, où il semble qu'ils étaient jugés d'avance et suite à la lecture des rapports scandaleusement mensongers de la police, leurs virulentes protestations ont obligé le juge à reporter le procès le jeudi 1^{er} mars pour entendre les responsables de leur arrestation.

Rassemblement devant le Tribunal de Nice jeudi 1^{er} mars à 8 h 30

Demander la relaxe à Mme. Vella, TGI, 6^e Chambre (fax 04 93 85 15 63) 06300 Nice

Les cinq inculpés à Montpellier

Parce qu'ils considèrent que la répression syndicale et militante devient une tactique pour enrayer toutes contestations, les cinq inculpés de Nice seront à Montpellier les 15 et 16 février pour soutenir les inculpés de Millau.

Ils interviendront, entre autres, au Forum sur la répression politique et syndicale.

Rappelons qu'à Nice pendant le sommet européen de décembre dernier, n'importe qui aurait pu être interpellé comme ce journaliste de Radio France placé en garde à vue ou Cécile Amar de France-Soir, tabassée par les CRS alors qu'elle montrait sa carte de presse (source Libé du 9 février 2001)

Deux inculpés ont fait partie d'une délégation au ministère de la Justice à Paris lundi 29 janvier pour demander la relaxe de tous les inculpés de Nice (une quinzaine de procès).

Saint-Étienne le 10 février 2001

Unions régionales Rhônes-Alpes
Syndicat de la CNT - Fédération anarchiste

Syndicat de la CNT, 44, rue Burdeau 69001 Lyon. tél : 04 78 27 05 80
Fédération anarchiste, c/o La Plume Noire 19, rue Pierre-Blanc, 69001 Lyon. tél : 04 72 00 94 10

A G E N D A

jeudi 15 février

MONTPELLIER : 14 h rassemblement au Peyrou pour l'entrée des inculpés au tribunal toute l'après-midi : tables de presse. 21 h débat organisé par la F.A. - Répression des mouvements sociaux, la lutte anticapitaliste à l'heure de la mondialisation, salle Lacordaire, rue des Augustins (près de l'esplanade).

vendredi 16 février

BESANÇON : Le groupe Proudhon de la Fédération anarchiste organise une *soirée poésie* avec Elise Embert à 20h30, à la librairie l'autodidacte, 5, rue Marulaz.

MONTPELLIER : 9 heures : rassemblement au Peyrou ; forum de 10 h à 12 h dont un avec des intervenants de la F.A. (répression des mouvements sociaux). 14 h : manifestation ; après la manif : apéro à la Mauvaise Réputation (20, rue Terral).

ROUEN : Le groupe de la Fédération anarchiste organise une projection de deux films : « Vivre l'Utopie » et « Durutti, Anarchiste » suivie d'un débat sur la *Révolution Espagnole*. Rendez-vous à la librairie « l'Insoumise », 128, rue St-Hilaire à partir de 20 heures.

samedi 17 février

BRUXELLES : Rencontre-débat « L'anarchie : un projet de société » à 15 heures au Centre libertaire, 65, rue du Midl.

PARIS : La librairie du Monde libertaire organise un forum avec Yannis Youlountas, auteur de « Poèmes insoumis » à 16h30, 145, rue Amelot (11^e).

vendredi 23 février

LYON : Cine-club au café libertaire : « Je suis né d'une cigogne » (Tony Gatlif) à 20 h 30, 19 rue Pierre-Blanc, 1er (entrée par l'allée).

LANNION (22) : Concert de soutien à Pen Kalet à la MJC de Begard à 20 heures avec Kochise, Docteur Popol et Core Y Gang. PAF : 10 F. Bar, tables de presse, vidéo.

samedi 24 février

LYON : Concert de soutien à des grévistes licenciés, à 20 h 30 avec le groupe Dolarhyde (pop-rock) à la Plume noire, 19 rue Pierre-Blanc 1^{er} (entrée par l'allée). PAF : 30F. Tél : 04 72 00 94 10.

dimanche 25 février

LILLE : Le groupe de la métropole lilloise de la F.A. organise un «gouter-débat» à 16 heures au Centre culturel libertaire, 4 rue de Colmar à propos des élections.

jeudi 1^{er} mars

PARIS : Reflex organise la projection de deux films documentaires : « Georges Courtols, visages d'un refractaire » et « Diego ». Discussion avec le réalisateur Frédéric Goldbrown à 19h30 au CIP, 21ter, rue Voltaire (11^e).

samedi 3 mars

CHELLES (77) : Le groupe Sacco et Vanzetti de la F.A. Projection-débat du film « Charbons ardents » en présence du réalisateur Jean-Michel Carré à 20h30 au 1bis, rue Emilie (près de la gare).